

Modalités de sélection pour les délégations FFVoile aux Championnats Internationaux des Séries Jeunes

Saison sportive 2025

Délégations « Dispositif Relève U19 et U17 » FFVoile

PREAMBULE

La création d'une délégation FFVoile vise trois objectifs :

- a- Préparer les jeunes de moins de 19 ans au Haut Niveau olympique et de façon générale vers une transversalité des pratiques avec les autres disciplines de Haut Niveau en Habitable (Course au Large et Course en Baie), Funboard et Wing Nautique par l'obtention de résultats individuels du meilleur niveau ;
- b- Placer la France, à l'horizon 2028 première Nation individuelle dans les différentes classes et séries mentionnées au tableau prévu en annexe ;
- c- Mutualiser les moyens humains (encadrement des clubs, ligues et CDV, structures d'entraînement du Projet de Performance Fédéral 2025-2029, conseillers techniques sportifs), techniques (logistique de l'ensemble des structures de la FFVoile) et financiers dans la recherche de la meilleure performance sportive.

Elle s'appuie sur la Directive Technique Nationale en vigueur portant sur « Les Délégations Nationales Jeunes de la FFVoile » pour assurer dans les meilleures conditions la formation sportive tout au long de l'année, la préparation finale ainsi que le suivi des épreuves majeures définies ci-dessous. [A télécharger ici.](#)

1. LES DELEGATIONS « jeunes » FFVoile

Les délégations « Dispositif Relève U19 » FFVoile sont ouvertes en 2025 dans les séries des Championnats du Monde et d'Europe de Classe ou de série des catégories d'âge principales :

- Espoirs – moins de 17 et moins de 19 ans
- Selon le tableau joint en Annexe précisant les séries pour chacune des catégories d'âge et les genres (féminin, masculin, mixte).
- Selon les règlements des catégories d'âge des classes internationales jeunes.

Pour chaque Classe ou série, lorsque le niveau le justifie (décision du Directeur Technique National - DTN), la FFVoile crée une délégation soutenue par les moyens décrits à l'article 5 ci-après.

2. MODALITES ET CRITERES DE SÉLECTION POUR LES DELEGATIONS « Dispositif Relève U19 et U17 » FFVoile

La liste des sportives et sportifs retenu(e)s pour chaque délégation « Dispositif Relève U19 » de la FFVoile est arrêtée par le Directeur Technique National (DTN) de la FFVoile. Le nombre maximum de sportives et de sportifs pouvant être retenu(e)s est de :

- Six (6) sportif-ve-s/équipages **maximum** pour les U19 en fonction de la série selon le tableau récapitulatif en annexe
- Quatre (4) sportif-ve-s/équipages **maximum** pour les U17 en fonction de la série selon le tableau récapitulatif en annexe

La FFVoile prévoit un dispositif de sélection pour les épreuves internationales citées en annexe.

Conformément à une décision du Bureau Exécutif de la FFVoile, le Directeur Technique National (DTN) est la seule personne compétente pour procéder à la désignation des représentant(e)s français(es) aux épreuves de référence citées ci-dessous.

En tant que sélectionneur, le DTN pourra s'entourer de tous les expert(e)s de son choix (et notamment le Manager de l'Equipe de France et les entraîneurs référents U19 de chaque série) pour l'aider dans son travail de sélection.

Le dispositif pour chaque série prévoit les modalités de sélection suivantes :

- Le DTN pourra s'appuyer sur :
 - o **Les résultats lors des épreuves internationales et nationales d'observations définies pour chaque série**, cf. annexe.
 - o Il est parfaitement entendu que le résultat à ces épreuves constitue un critère important de sélection mais que la décision du DTN peut reposer sur d'autres critères que le seul résultat à ces épreuves d'observation.

Les critères de sélection sont les suivants :

- Les candidat(e)s à la délégation FFVoile doivent être de nationalité française (art. 86 du règlement intérieur de la FFVoile), titulaires d'une licence club FFVoile et être âgé(e)s de moins de 19 ans au 31 décembre de l'année du championnat ;
- Les candidat(e)s doivent en outre être sélectionné(e)s par l'organisation nationale de la Classe ou de la série concernée ; le règlement de sélection de chaque Classe ou série figure sur le site internet de ladite Classe ou série (les modalités de sélection spécifiques à chaque Classe ou série sont résumées dans le tableau récapitulatif en annexe) ;

En cas de litige ou interprétation portant sur les informations du tableau récapitulatif en annexe, le règlement rédigé de la Classe ou série prévaut.

3. VALIDATION FINALE DES SELECTIONS

Pour établir la liste finale des sportives et sportifs ou équipages sélectionnés aux épreuves citées ci-dessous, le DTN **s'appuiera notamment sur le rang de la France** sur les épreuves internationales d'observations de l'année de référence 2025 et également de l'année 2024. **Le top 10 des nations est fortement attendu** sur ces épreuves définies ci-dessus.

Le DTN se réserve le droit de ne pas sélectionner de sportif.ve ou d'équipage s'il estime que le niveau sportif ou les conditions de préparation sont insuffisants.

La liste des sélectionné(e)s et des remplaçant(e)s sera publiée sur le site internet de la FFVoile **au plus tard aux dates prévues dans l'annexe**

Chaque sportif-ve sélectionné(e) devra être à jour de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) lorsqu'il ou elle y est soumis(e). Il est rappelé que c'est une obligation réglementaire. **Un(e) sportif-ve non à jour d'ici la date de limite de validation des sélections ne sera pas retenu(e) dans la délégation FFVoile.**

4. COMPOSITION DE LA DELEGATION « Dispositif Relève U19 et U17 » FFVoile

La liste des sportives et sportifs retenu(e)s est diffusée par publication électronique sur le site internet de la FFVoile.

En cas de force majeure, de désistement, de blessure, d'incapacité à se préparer pour l'épreuve, d'infraction à la réglementation de la FFVoile, de manquement à l'éthique sportive ou de non-respect du programme de préparation terminal (point 6 ci-après), le DTN pourra invalider la sélection du ou de la ou des sportives ou sportifs concerné(e)s et désigner un(e) ou plusieurs remplaçant(e)s. Le sélectionneur se réserve également le droit de modifier la composition d'un équipage dans l'hypothèse où la situation présentée ci-dessus ne concerne que l'un des membres de l'équipage.

Chaque sportif et sportive sélectionné(e) autorise la FFVoile à utiliser gracieusement son image et son nom sur tout support à des fins promotionnelles et/ ou publicitaires.

5. MOYENS MIS A DISPOSITION DES DELEGATIONS

« Dispositif Relève U19 et U17 » FFVoile

Les délégations « Dispositif Relève U19 » FFVoile sont encadrées par des cadres techniques ou entraîneurs FFVoile désignés par le DTN. La FFVoile prend à sa charge les frais liés à l'encadrement des délégations dans la limite des moyens budgétaires alloués.

Il pourra être fourni à chaque sportive et sportif sélectionné(e) et à chaque entraîneur une tenue d'équipe FFVoile. Dans ce cas, le port de la tenue est obligatoire lors des cérémonies officielles et à toute injonction de l'encadrement.

En fonction des performances réalisées, la FFVoile pourra participer financièrement aux frais de déplacement et d'hébergement des sportives et sportifs participant(e)s (aide à posteriori, selon budget annuel).

6. PROGRAMME DE PREPARATION TERMINALE

Les coureurs ou équipages sélectionnés devront participer à un programme de préparation terminale, spécifique à l'objectif : Championnat du Monde Jeune/Open ou Championnat d'Europe Jeune/Open. Ce programme finalisé figure dans les tableaux ci-dessous présentant les dates et lieux des stages de préparation finale en France.

7. LITIGES ET INTERPRETATION

Tout litige sur l'interprétation d'un article du présent document devra être, préalablement à tout recours, soumis à la FFVoile

ANNEXE :

Epreuves	Genre	Lieu	Date	Epreuves d'observation prioritaires	Date épreuves d'observation	Quota MAX de 6 coureurs U19 ou équipages délégation FFVoile	Quota MAX de 4 coureurs U17 ou équipages délégation FFVoile	Objectif de Performance	Date limite de validation
Chpt du Monde Jeunes/ Open Moins de 19 ans (U19) et moins de 17 ans (U17)	420 (H) Jeune	Urla, Turquie	1er au 9 juillet	CIMA Brest	14 au 19 avril	2	2	Podium	06-mai
	420 (F) Jeune			CIMA Brest	14 au 19 avril	2	2	Podium	
	IQFoil (U19 et U17 H)	Brest, France	24 au 31 juillet	National Brest (tous) SOF (U19 Fille et Garçon)	17 au 20 avril (Nat) 21 au 26 avril (SOF)	2	2	Podium	06-mai
	IQFoil (U19 et U17 F)					2	2	Podium	
	29er (H/Mixte)	Porto, Portugal	1 au 8 août	Eurocup Carnon	17 au 20 avril 2025	2	2	Podium	06-mai
	29er (F)					2	2	Podium	
	ILCA 7 (H) U21 (hors U19)	Dun Laoghaire, Irlande	22 au 29 août	Pas de délégation chez les garçons	aucune	2	2	Podium	/
	ILCA 6 (F) U21 (hors U19)			Europa Cup Maubuisson Kiel Woche (GER)	1 au 4 mai 21 au 26 juin	2	2	Podium	10-juil
	KITE (H)	Les Açores, Portugal	27 octobre au 2 novembre	Championnat d'Europe Jeune GIZZERIA (ITA)	30 juin au 6 juillet	2	2	Podium	10-juil
	KITE (F)					2	2	Podium	

Epreuves	Genre	Lieu	Date	Epreuves d'observation prioritaires	Date épreuves d'observation	Quota MAX de 6 coureurs U19/ équipes délégation FFVoile	Quota MAX de 4 coureurs U17/ équipes délégation FFVoile	Objectif de Performance	Date limite de validation
	ILCA 6 (F) U19	Villamoura, Portugal	12 au 19 avril	National d'Automne 2024 (Ch France Elite) - Hyères	30 octobre au 2 novembre	2	2	Podium	sans effet, délégation déjà publiée
	ILCA 6 (H) U19			National d'Automne 2024 - Hyères		2	2	Podium	
Chpt d'Europe Jeunes/ Open Moins de 19 ans (U19) et moins de 17 ans (U17)	KITE (U21 H)	Gizzeria, Italie	30 juin au 6 juillet	SOF + stage national du 11 au 19 avril	19 au 26 avril	2	2	Podium	06-mai
	KITE (U21 F)					2	2	Podium	
	29er (H)	Fraglia Vela Riva, Italie	1er au 5 juillet	Eurocup Carnon	17 au 20 avril	2	2	Podium	06-mai
	29er (F)					2	2	Podium	
	420 F Jeune	Porto, Portugal	20 au 27 juillet	CIMA Brest et National de BISCAROSSE	Brest : 14 au 19 avril Biscarosse : 28 mai au 1er juin	2	2	Podium	11-juin
	420 H Jeune					2	2	Podium	
	ILCA 7 (H) U21 et U19	Split, Croatie	18 au 25 octobre	Europa Cup Warnemunde Championnat de France Espoirs Martigues	5 - 8 juillet 20 - 26 août	2	2	Podium	12-sept
	ILCA 6 (F) U21 et U19					2	2	Podium	
	IQFoil (U19 et U17 H)	Arzachena, Italie	18 au 25 octobre	Championnat du Monde Jeune Brest Championnat de France Espoirs Quiberon	24 au 31 juillet 20 au 24 Août	2	2	Podium	12-sept
	IQFoil (U19 et U17 F)					2	2	Podium	

Epreuves	Genre	Lieu du Chpt du Monde	Date	Stage de préparation en France (Lieu)	Date et Lieu du stage de Préparation en France	Encadrants de ce stage	Encadrants de délégation
Chpt du Monde Jeunes/ Open Moins de 19 ans (U19) et moins de 17 ans (U17)	420 (H) Jeune	Urla, Turquie	1er au 9 juillet	Stage National Pôle France Marseille	8 au 11 mai Marseille	Julien LACAZE/Maxime PISSELOUP/Jennifer PORET/René BAGET	Julien LACAZE ou Rene BAGET
	420 (F) Jeune						Maxim PISSELOUP
	IQFoil (U19 et U17 H)	Brest, France	25 au 31 juillet	Stage National Pôle France de BREST	6 au 11 juillet Brest	Jérôme PASQUETTE / XAVIER BROTSKI / Xavier MARIANI / Stephan ROCHE	A définir
	IQFoil (U19 et U17 F)						A définir
	29er (H/Mixte)	Porto, Portugal	1 au 8 août	Stage + régates Lac de Monteynard (38)	Du 18 au 22 juin	Lilian Mercier - Sylvain Notonier - David Goleminov - Manuel Lodeho	Lilian Mercier
	29er (F)						Manuel Lodeho
	ILCA 7 (H) U21	Dun Laoghaire, Irlande	22 au 29 août	Pas de déplacement => CFES Martigues	aucun	aucun	aucun
	ILCA 6 (F) U21			Pôle La Rochelle	19 au 27 juillet LR 4 au 9 août Brest	Pascal Rambeau	Pascal Rambeau
	KITE (H)	Les Açores, Portugal	27 octobre au 2 novembre	Stage National Hyères	27 septembre - 5 octobre	Gayraud Julien - Colin Oudot - Ariane Imbert	Colin Oudot
	KITE (F)						

